

Important

Important

Candidats à l'apprentissage, ce message s'adresse à vous !

Si vous désirez intégrer la section de [BTS SN- IR](#) ou celle de [BTS Electrotechnique](#) en apprentissage, que vous ayez fait une demande sur Parcoursup ou non, c'est toujours possible !!!

Donc, **quelle que soit la réponse** à votre éventuelle candidature **par Parcoursup, vous pouvez encore et toujours postuler** !

L'apprentissage recrute non seulement par Parcoursup mais aussi directement. Pour cela, vous devez obtenir soit une [promesse d'embauche](#) d'une entreprise, soit directement un [contrat signé avec une entreprise](#), et compléter un

[dossier de candidature du CFA](#)

.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à [prendre contact avec nous](#) ou nous envoyer un courriel à cfa@larmand.fr

.